

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 14 Brumaire, an VIII.

Grande agitation à Naples. — Débarquement des matelots anglais pour maintenir la tranquillité. — Nomination de deux nouveaux directeurs liguriens. — Fin du traité d'alliance entre l'empereur et le roi de Naples. — Détails sur la position des armées de Suwarow et de l'archiduc. — Lettre du duc d'York sur sa capitulation. — Rapport d'un soldat parti d'Egypte après le départ de Buonaparte. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

De Naples, le 2 brumaire.

Cette ville est dans une grande agitation. Les matelots des vaisseaux anglais qui sont dans la baie, ont été mis à terre à la demande du cardinal Ruffo. Le nombre des personnes arrêtés passent huit mille dans notre seule ville. On en a transféré une partie à Gaëte & dans d'autres prisons.

Le cardinal Ruffo ne laisse pas que d'inquiéter la cour. Mécontent de s'être vu sacrifié dans la capitulation faite avec les châteaux, dans laquelle il avoit été autorisé, par une lettre du ministre principal, à accorder aux patriotes les conditions favorables qu'ils ont obtenues, & blessé de voir son autorité de vice-roi bridée par une junte de neuf conseillers, sans le concours desquels il ne pouvoit rien, il se fait craindre aujourd'hui, parce que de neuf il en a gagné sept.

La cour est toujours à Palerme où elle assiste à des fêtes.

De Milan, le 25 vendémiaire.

Depuis les défaites des austro-russes en Helvétie, non-seulement on a de nouveau mis en prison les patriotes qu'on avoit élargis, mais on a même arrêté d'autres individus. De ce nombre sont le directeur Adelasio & le représentant Nismara. Ils étoient restés tranquilles à Milan.

Les principaux nobles de Milan ont sollicité auprès des commissaires de l'empereur, la liberté des patriotes. Quelques personnes attribuent cette démarche à la crainte que les français ne fassent de nouveau la conquête de la Lombardie. Mais il est vrai de dire que les nobles de Milan, à la réserve d'un très-petit nombre, non-seulement n'ont pas cherché à exercer des vengeances, mais encore n'ont pris aucune part aux affaires publiques depuis le retour des autrichiens. Les milanais, malgré les malheurs de la révolution, ont conservé cette douceur qui les caractérise.

L'université de Pavie a formé un grand nombre d'élèves qui ont embrassé la cause de la liberté. La cour de Vienne vient de la supprimer éternellement : c'est l'expression de l'édit.

De Gènes, le 29 vendémiaire.

Le conseil des anciens n'a encore élu que deux directeurs ; ce sont les citoyens Joseph Cavagnoro & Moretto. Le citoyen Boccardi, ministre plénipotentiaire à Paris, est celui qui a le plus de suffrages après les deux directeurs élus, & il sera très-probablement aussi nommé.

Hier les huit cents prisonniers faits vers la rivière du

Levant entrèrent dans notre ville. Les français continuent leurs progrès de ce côté, & se sont avancés au-delà de Malabarana. Les austro-russes ont abandonné le golphe de la Spezzia, à l'exception du fort de Sainte-Marie, qui n'est pas en état de faire une longue résistance, parce qu'il n'a que quelques canons de fer.

Une corvette armée en course, avec pavillon anglais, est entrée à Porto-Fino, qu'il croyoit encore occupé par les austro-russes, & y a été prise. C'est un des trois navires liguriens enlevés dans le port de Livourne par les anglais, lorsque les napolitains occupèrent cette ville.

AUTRICHE.

De Vienne, le 28 vendémiaire.

Le comte Kicky, archevêque de Lemberg, a été choisi par S. M. pour célébrer à Pétersbourg le mariage de l'archiduc palatin avec la grande-duchesse Pawlowna.

Fin du traité d'alliance conclu entre S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et S. M. le roi des Deux-Siciles.

IV. Vu la grande difficulté entre les forces de terre que les deux puissances s'obligent d'employer au besoin pour le soutien de la cause commune, S. M. sicilienne s'engage, en outre, à faire croiser, jusqu'à ce que les affaires d'Italie aient pris une assiette stable & tranquille, trois ou quatre frégates dans la mer Adriatique, afin de la purger des corsaires barbaresques & d'autres pirates, ou pour servir dans toute autre opération intéressante à l'avantage commun, & spécialement pour convoier & faciliter les transports de vivres & autres objets, que S. M. I. dans le cas d'une nouvelle rupture, tireroit par mer de ses autres états pour approvisionner son armée d'Italie.

V. Aussi-tôt que l'une ou l'autre des deux hautes parties contractantes sera attaquée dans ses possessions actuelles, au premier avis qu'elle aura donné à son allié que les hostilités ont commencé, ce dernier fera, sans le moindre délai, avancer ses troupes pour agir contre la puissance qui, attaquant injustement l'une des deux parties contractantes, seroit considérée comme étant devenue l'ennemi de l'autre.

VI. C'est par des diversions actives & vigoureuses que les deux alliés se prêteront principalement l'appui réciproque qui est le but de cette alliance défensive ; si les évènements & le danger dans lequel pourroit se trouver l'une des deux hautes parties contractantes l'exigent, l'autre partie ne se bornera pas au nombre de troupes stipulé dans l'art. 5, mais elle l'augmentera ; & dans ce cas, l'empereur le portera à 80 mille, & le roi des Deux-Siciles à 40 mille combattans effectifs.

VII. Les généraux des deux armées correspondront entre eux pour combiner les opérations respectives de la manière la plus analogue au bien commun & au succès des armées des deux alliés.

VIII. Les deux corps d'armée devant s'entourer dans leurs opérations, principalement au moyen de diversions propres à diviser les forces de l'ennemi, chacun des deux hauts alliés pourvoira à l'approvisionnement nécessaire pour ses troupes & à leur entretien ; & si des circonstances imprévues engageoient à réunir pour quelques opérations les troupes respectives, les deux généraux commandans

se concerteraient amicalement sur la manière d'assurer à ces troupes les moyens de subsister.

IX. Les deux alliés se voyant en guerre contre une puissance par une agression hostile de sa part, contre l'une ou l'autre des deux parties contractantes, ils ne pourront déposer les armes que d'un commun accord, & aucun d'eux ne pourra entrer en négociation pour une paix particulière ou séparée, sans avoir obtenu le consentement expresse & par écrit de son allié, & spécialement sans avoir stipulé en faveur de son allié l'entière restitution de toutes les parties de son territoire que l'ennemi auroit envahies pendant la guerre.

X. La présente convention défensive sera ratifiée par les deux cours dans le terme de six semaines, ou même plutôt, si faire se peut. L'échange des ratifications se fera à Vienne selon le mode accoutumé. En foi de quoi, nous plénipotentiaires de S. M. impériale & de S. M. Sicilienne, avons signé le présent acte & y avons fait apposer le sceau de nos armes.

Fait à Vienne, le 19 mai 1799.

(L. S.) Le baron de Thugut. — (L. S.) Le duc de Campocharo.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 3 brumaire.

Le citoyen Dumon, qu'on dit ministre de la république française près du cercle de Basse-Saxe, est arrivé avant-hier à Altona avec un de ses frères. On croit qu'il restera sans caractère public jusqu'à ce que notre ville ait répondu aux demandes que lui fait le directoire, parmi lesquelles on assure qu'il en est une de 14 millions.

L'électeur de Saxe, pour remédier à la stagnation presque totale du commerce, a avancé, de sa cassette, aux négocians de Léipzig & à ceux de plusieurs autres villes, la somme d'un million.

On vient d'apprendre qu'il y a eu deux faillites très-considérables à Copenhague.

De Stuttgart, le 4 brumaire.

Suwarow a entièrement quitté le pays des Grisons, & s'est rendu de Coire par Feldkirch & Bregenz dans les environs de Lindau sur le lac de Constance. Son quartier-général se trouve à Lindau. La défense des Grisons est restée au général-lieutenant Linken, qui a environ 8,000 hommes, & qui, à ce qu'on prétend, doit être renforcé par un corps de l'armée autrichienne d'Italie, sous les ordres du général Keim. Suwarow s'est réuni avec le corps de Rimskoi-Korsakow, qui a quitté les environs de Schaffhouse, & s'est porté par Überlingen & Mörsbourg sur Lindau, où s'est opérée la jonction. Ainsi Suwarow commande à présent environ 50,000 russes, concentrés sur le lac de Constance.

Les débris du corps de Condé forment la communication avec l'armée de l'archiduc, & le corps de Nauendorff celle avec le corps de Linken chez les Grisons. L'archiduc, de son côté, est posté depuis Waldshut jusqu'à Engen. Son quartier-général est encore à Doneschingen. Il a déclaré qu'il se voyoit hors d'état d'envoyer des renforts sur le Neckar, & a en conséquence ordonné aux généraux qui y commandent de se tenir sur la plus stricte défensive, & de se replier vers l'intérieur de la Souabe dès que l'armée française de Rhin paroitra s'avancer vers Stuttgart & Rastadt. Le train d'artillerie de ce dernier corps d'armée, ainsi que les dépôts & les magasins, ont déjà été transférés dans la Haute-Souabe. On dit aussi que les troupes stationnées devant Kell & le Vieux-Brisack, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à reculer au premier signal.

Le général Auffenberg, qui commandoit un corps autrichien posté à Ragatz, a été attaqué par les Français & forcé de se retirer.

Les Autrichiens ont fait sauter la moitié du fort de Luciensteig dans les Grisons. On ignore le motif de cette mesure.

L'archiduc vient d'inviter les habitans de l'Allemagne à secourir son armée par des sommes d'argent & par des fournitures en tout genre.

Des lettres du Nord annoncent que la Suède a refusé d'accéder à la coalition, parce que Pitt ne voulant pas payer les gros subsides qu'elle demandoit, le cabinet de Stockholm a cru prudent de ne pas se mettre en avant.

A N G L E T E R R E.

De Torbay, le 2 brumaire.

La flotte de la Manche, aux ordres de l'amiral Bridport, vient de mettre à la voile ayant le vent nord-est. Elle est partie en bon état.

De Londres, le 6 brumaire.

Le lieutenant-colonel Chuton, aide-de-camp du duc d'York, vient d'arriver avec des dépêches adressées au secrétaire d'état, Henry Dundas. En voici le texte :

Au quartier-général de Schagen-Brugg, 28 vendémiaire.

« Monsieur, dans mes dernières dépêches je vous indiquai les circonstances qui me firent juger convenable de retirer l'armée de sa position en avant d'Alkmaar, & de rentrer dans celle que nous occupons aujourd'hui. J'espère que ces motifs auront paru à sa majesté suffisamment justifier cette mesure.

« La saison, qui déjà dans ce pays a pris l'aspect de l'hiver, me donnoit, de jour en jour, de nouveaux motifs de croire qu'il ne pouvoit résulter aucun avantage décisif de la continuation de la campagne sur ce territoire. L'impossibilité de faire cantonner nos troupes, pendant l'hiver, dans le district peu étendu que nous occupons, & l'état nécessairement précaire de nos subsistances dans cette saison, acheverent de me convaincre qu'il ne restoit d'autre mesure à prendre que de ramener l'armée en Angleterre; & quoiqu'une telle opération me parut devoir exposer les troupes à souffrir quelques pertes dans l'exécution, elle s'offrit cependant à mon esprit comme préférable à toute autre.

« D'après cette impression, considérant que tout délai pourroit entraîner des pertes sérieuses, j'ai conclu, de concert avec le vice-amiral Mitchell, un armistice avec le général Brune, commandant en chef les armées française & batave. Je vous en fais passer les conditions; quoiqu'elles stipulent la reddition d'un grand nombre de prisonniers de guerre, je me flatte que sa majesté ne regardera pas cet article comme une compensation disproportionnée, si l'on considère le nombre d'hommes précieux qu'il auroit fallu perdre, dans un moment où l'objet qui les avoit guidés jusqu' alors ne promettoit plus de succès. D'ailleurs, le seul moyen d'assurer notre retraite étoit cette mesure destructive, l'inondation, qui, devant totalement ruiner les habitans du nord de cette province, pendant une longue suite d'années, étoit par cela même contraire aux sentimens aussi bien qu'à l'usage & au caractère de la nation britannique.

« Je suis persuadé que tous ces motifs m'excuseront au près de sa majesté de n'avoir pas attendu des instructions ultérieures; & je me flatte que, sous ce rapport, ma conduite aura son approbation gracieuse. »

Signé, FRÉDÉRIC.

Suivent les articles déjà connus de la capitulation, & un tableau de la perte de l'armée anglaise pendant sa retraite du 14 au 18 vendémiaire. Elle est portée à 60 hommes environ.

La *Gazette officielle* vient de publier les rapports des capitaines de nos frégates *l'Ethalion* & *la Nayade*, sur la prise des deux frégates espagnoles, *la Thétis* & *la Santa Brigida*.

La première, outre sa cargaison, avoit à bord 1,411,526 piastres; la seconde, 1,400,000 piastres; & une cargaison qu'on évalue au même prix. Quatre frégates, *l'Ethalion*, *la Nayade*, *l'Alceme*, & *le Triton* se partagent ce butin, après que le commandant en chef de la flotte de la Manche, le lord Bridport, en a retiré sa part qui est de près de

100,000 livres sterling. Torbay, d'annal.

Une grande Irlande, oient un

Le prince l'ex-stathou

R I

Le général colonne, su tement de l

une portée des homme

brigands da colonne se

une autre e tacle des m

loit, attirer qui servoit

huit à dix j bitans réfug

brigands, & saillans avo

trois de ces r espede de c

été coupé e de sa femm

D'autres cit femmes, de

Nos autor d'énergie, à

plus en forc nous menac

point de mo d'émigrés qu

des isles Ma quétudes &

mais nous ne un coup de

notre. On ve plus à crain

Il est arri d'Egypte ap

sieurs de ses Il lui-même

dont l'une, à Il n'y a p

dit avoir été tement qu

tion d'un gé mais elle se

l'avoit quitté confiance qu

quels il a lais

Du reste,

100,000 livres sterling. Ces quatre frégates, détachées en croisière, faisoient partie de sa flotte; & quoiqu'il fût à Torbay au moment de la prise, il lui revient sa part d'amiral.

Une grande partie des troupes anglaises passeront en Irlande, où le marquis de Cornwallis demande avec empressement un renfort de 15,000 hommes.

Le prince d'Orange est arrivé à Londres, chez son père, l'ex-staithouder.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Du Mans, le 8 brumaire.

Le général Vimeux se porta avant-hier, à la tête d'une colonne, sur Pont-Vallain, chef-lieu de canton du département de la Sarthe, à cinq lieues de notre ville. Arrivé à une portée de fusil du bourg, les cris des femmes, la fuite des hommes, lui furent un indice suffisant de l'entrée des brigands dans l'endroit. Le général fit ses dispositions. Une colonne se porta sur la droite pour atteindre les fuyards, une autre en avant sur la gauche, pour attaquer. Le spectacle des maisons en feu, les cris des malheureux qu'on fusilloit, attirèrent bien vite un détachement de troupes légères, qui servoit d'avant-garde. Il arrivèrent à tems pour sauver huit à dix jeunes gens près de recevoir la mort. Douze habitans réfugiés dans le clocher, s'étoient défendus contre les brigands, & en avoient mis cinq hors de combat. Les assaillans avoient mis le feu au clocher & à l'église, & fusillé trois de ces malheureux, après leur avoir promis la vie par une espèce de capitulation. Le commissaire du directoire avoit été coupé en morceaux, & son neveu fusillé sous les yeux de sa femme, par ordre des chefs Potiron & Tranquille. D'autres citoyens avoient été fusillés aussi, entourés de leurs femmes, de leurs filles, de leurs mères.

De Caen, le 9 brumaire.

Nos autorités constituées redoublent de surveillance & d'énergie, à mesure que le danger approche. Les chouans, plus en force vers la mer & le département de la Manche, nous menacent principalement de ce côté. Nous n'avons point de moyens pour nous opposer aux versements partiels d'émigrés que les Anglais jettent sur nos côtes. Le voisinage des isles Marcouf est pour nous une source féconde d'inquiétudes & de troubles civils. Les chouans se rassemblent; mais nous ne les croyons pas encore assez forts pour tenter un coup de main sur une ville aussi considérable que la nôtre. On veille à tout événement; mais il y a peut-être plus à craindre pour le port de Cherbourg que pour nous.

De Paris, le 15 brumaire.

Il est arrivé à Paris un soldat venant du Caire & parti d'Egypte après Buonaparte. Il a reconduit en France plusieurs de ses camarades qui ont perdu la vue dans ce pays. Il a lui-même reçu, à la bataille d'Aboukir, trois blessures, dont l'une, à la cheville du pied, n'est pas encore guérie.

Il n'y a pas quarante jours qu'il a quitté Alexandrie. Il dit avoir été témoin de l'étonnement & même du mécontentement qu'avoit d'abord excités dans l'armée la disparition d'un général avec lequel elle a fait tant de prodiges; mais elle se rassura bientôt, par l'idée que Buonaparte ne l'avoit quitté que pour quelque chose de grand, & par la confiance qu'inspirent les généraux Kléber & Desaix, auxquels il a laissé le commandement en son absence.

Du reste, ce militaire annonce que l'armée d'Egypte est

dans une bonne position, & qu'elle commence même à s'accoutumer à ce nouveau climat. Il retourne vers elle pour la troisième fois & repart avec plaisir. Il a été voir Buonaparte.

Nous publions ce récit *sur parole*, & par conséquent, sans pouvoir en garantir l'exactitude.

— Le bruit se répand que les armées d'Helvétie, des Alpes et d'Italie vont être réunies sous les ordres de Buonaparte; & que Moreau, Massena, Bernadotte & Lecourbe commanderont, de concert avec lui, différentes divisions.

— On parle d'une nouvelle action entre Massena & Suwarow; mais on n'en sait pas encore le résultat.

— Le nouveau bombardement de Philipsbourg se pousse avec vigueur.

— Hier, vers midi, l'école de médecine a été cernée pour la recherche des conscrits. Les propos indiscrets d'un passant ont pensé lui coûter cher & ont excité quelques rixes; mais l'arrivée de la force armée & de quelques magistrats a tout calmé.

— Les négocians, parteurs & propriétaires de délégations, ont adressé au corps législatif une pétition, qui a pour objet d'écarter la mesure proposée en comité général, dans la séance du 5 brumaire, tendante à faire suspendre momentanément les délégations délivrées par la trésorerie nationale. On y assure que, si on suspend même de vingt-quatre heures, les délégations données sur les recettes des départemens aux capitalistes qui ont avancé des fonds au gouvernement, on portera le désespoir dans l'âme des délégataires & de ceux qui les ont aidés de leurs moyens; on forcera les maisons les plus respectables à manquer à leurs engagements; on frappera de proche toutes les classes de la société; & on paralysera tous les genres d'industrie. Les pétitionnaires ajoutent, que l'expédient proposé au corps législatif ne produiroit pour un mois, que la somme de 1,508,985 francs.

« Et c'est pour un secours aussi modique, s'écrient-ils, que l'on voudroit déterminer le corps législatif à manquer à la foi promise; à revenir contre les engagements contractés par le gouvernement, à consommer la ruine du commerce, à détruire toutes les ressources pour l'an 8! »

— On dit qu'un député a saisi chez lui un individu, qui, sous prétexte de lui parler d'affaires, étoit armé d'un poignard caché dans sa manche.

— Grétry a acheté l'hermitage de J. J. Rousseau, près Montmorency. Il couche dans le même lit que Jean-Jacques; les meubles sont les mêmes. Un riche étranger vouloit en acheter un; c'étoit un barometre. « Si je le vends, a répondu Grétry, ce ne sera que pour 100,000 fr. »

— Camus & d'autres amis de Daudin s'occupent du soin de rassembler ses ouvrages. Ils se proposent d'extraire de ses discours au corps législatif, toutes les choses d'un intérêt général & durable.

— Le général O'Farill, ministre plénipotentiaire de la cour d'Espagne auprès de celle de Prusse, est à la veille de quitter Paris pour se rendre à Berlin.

Il paroît qu'on travaille en ce moment quelques divisions de l'armée d'Italie pour y faire signer des adresses destinées à servir certains projets & à diffamer des individus qu'on veut perdre.

Quelques justes que puissent être ces plaintes, il ne faut pas oublier que la force armée ne doit pas délibérer.

— On dit qu'il y a quelques embarras dans le Midi pour la circulation des gains. C'est un malheur: » L'ignorance

populaire ; dit Reederer, voudroit tout-à-la-fois de hauts salaires & le bled à un prix si bas, que bientôt il n'y auroit plus de propriétaire pour donner à l'ouvrier de quoi en acheter, ni de cultivateur pour en semer, ni de bled pour se reproduire. Mais les gouvernemens savent que l'intérêt de tous demande que le propriétaire vende son bled à un prix assez haut pour qu'il puisse faire travailler & payer les impôts. Les propriétaires & même les fermiers ont été accablés les années dernières, non par l'impôt, mais par le bas prix du bled ».

— Un chasseur qui portoit des dépêches à plusieurs généraux, a été arrêté en plein jour dans la commune de Baignon (Morbihan), par quelques brigands armés. Le général Michaud a mis cette commune en état de siège, & l'a imposée à une amende de 10,000 fr.

— Le général Gilly jeune, sorti du Mans avec une colonne de 1,700 hommes, a rencontré les rebelles à Sillé-le-Guillaume, les a battus, & leur a repris un des canons qu'ils avoient emmenés du Mans.

— Celui qui prend le titre de général en chef des mécontents, s'appelle Achille Lebrun.

— On mande de Nice & de Grenoble, que le fort de Ceva s'est rendu ; mais cette nouvelle paroît prématurée. Les dernières lettres de la rivière de Gênes portent seulement, qu'on bombarde cette place depuis deux jours, & qu'elle ne pourroit pas faire une longue résistance.

— On assure que nos généraux ont proposé aux Autrichiens de regarder, comme neutre, la ville de Constance, & menacé d'y mettre le feu, en cas de refus. Un courier a été envoyé, à ce sujet, à l'archiduc Charles, par le général autrichien qui commande de ce côté.

— Les *Condéens* sont postés entre Constance & Bochringen, près de Ratolfzell. Il paroît que leur naturalisation en Russie par Catherine II, qui les qualifia *Cadets du Nord*, l'uniforme russe qu'ils portent, le commandement de leur service qui est en langue russe ; la discipline russe, & les punitions russes auxquelles ils sont assujettis, ont décidé le gouvernement français à les traiter comme s'ils étoient *Russes de naissance*.

— Si on en croit une lettre de Francfort, les Français ont demandé à cette ville 300 mille florins, 6,000 paires de souliers, 4,000 mètres de draps & autres effets d'habillement.

— Les dernières nouvelles d'Angleterre annoncent que les habitans de Londres se sont réunis trois fois pour procéder à l'élection d'un nouveau maire ; que trois fois leur choix est tombé sur MM. Scheyder & Crombs, membres de l'opposition, & partisans de la révolution française ; que l'on a refusé deux fois ces candidats, & qu'à la troisième on a proclamé M. Crombs maire de Londres.

— On attend à Londres la sultane de Mysore, une des plus belles femmes qu'on ait jamais vues, quoiqu'elle ait 29 à 30 ans.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 13 Brumaire.

Un membre, par motion d'ordre, fait sentir le détournement qui résulteroit pour le trésor public d'un plus long retard apporté à la résolution relative à la vente extraordinaire de

fontaine, sollicitée par le directoire. Déjà, dit-il, dans mon département on publie que les adjudications se feront à vil prix, & le terme des adjudications est fixé au 25 de ce mois. Je demande que le conseil prenne mes observations en prompt considération.

Le conseil arrête que la discussion s'ouvrira demain sur cet objet.

Un membre lit une lettre de l'administration centrale du département de l'Isère, annonçant le départ de Grenoble pour Nice d'un bataillon de 1500 hommes armés & équipés, & qui sera suivi incessamment d'un autre. — Mention au procès-verbal.

Soulliez obtient la parole. Il y a déjà quatre jours que le conseil a ordonné l'impression du rapport qui tend à remplacer l'emprunt de 100 millions. Depuis ce rapport, toutes les opérations sont suspendues ; un plus long ajournement deviendroit funeste à la république ; je demande que la discussion s'ouvre demain sur le projet de Thiébaud.

Le rapporteur observe que le projet auroit déjà été distribué, s'il n'avoit pas fallu y joindre l'état des contributions foncières, comparé avec la répartition de l'emprunt forcé, dont la demande avoit été faite par Saint-Horent. Au reste, le projet sera distribué demain. Il demande que la discussion soit fixée à sextidi. — Adopté.

Au nom de la commission des finances, Lafond présente le résultat de ses méditations sur le mode de perception des contributions directes. Il propose d'établir dans chaque canton & dans chaque arrondissement d'administration municipale, un sous-préposé chargé de percevoir les contributions de son arrondissement. Ce sous-préposé sera nommé par l'administration municipale, sur une liste de candidats. Son traitement sera proportionné aux sommes qu'il versera. — Impression & ajournement.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur les armeemens en course.

Ludot, Chollet & plusieurs orateurs sont entendus successivement.

Dans la séance des cinq-cents d'hier, on a dit que Barré avoit fait arrêter, que le prix de la course de chaque cheval seroit augmenté d'un franc 50 centimes par poste. Il faut : Sera porté à 1 fr. 50 cent.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé une résolution du 29 vendémiaire, qui accorde des secours à plusieurs veuves & orphelins des défenseurs de la patrie. Il a ensuite ordonné l'impression & l'ajournement d'un rapport de Goupil-Prévost qui a proposé l'approbation de la résolution relative à l'organisation du notariat.

Bourse du 13 brumaire.

Rente provisoire, 4 fr. 50 c. — Tiers consol., 10 fr. 75 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 92 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 00 — Bons d'arrérage, 87 fr. 50 cent., 80 fr. 15 c.

Rapport fait par le général Massena, commandant en chef l'armée du Danube, au directoire exécutif de la république française, sur les opérations de cette armée, du 5 au 18 vendémiaire an 8. Prix, 400 & 50 c. franc de port. A Paris, chez J. Goutot, l'imprimeur-libraire, rue de la Harpe, au cul-de-sac Pecquay, & chez Mongie, libraire, palais Egalité, galerie de bois, n°. 224.

A FRANÇOIS.